COMPTE-RENDU

De la séance du CONSEIL MUNICIPAL

Du jeudi 16 mars 2023 - 20h00

Les membres du Conseil municipal se sont réunis au Salon d'Honneur, le jeudi 16 mars 2023 à 20h00 sous la présidence de M. LITAUDON, Maire.

Date de convocation: 10 mars 2023

Etaient présents : M. MONIER, Mme PERICHON, M. ALLAIN, M. ATHAYNE, Mme DESVIGNE, M. JOLY, Mme LACAUX, Mme FAURE, Mme DIAT, Mme FERREIRA, Mme IMBERT, M. SAUVESTRE, Mme MARTINET SCHIRCH, M. PISSOCHET, M. CARBON, M. OLIVEIRA, Mme DAVAUD, Mme MARTIN, M. PERET, Mme MORAND, M. GALAND

Étaient absents : /

Pouvoirs : Mme PARRET BONMARTIN (à Mme PERICHON), M. MERCIER (à M JOLY), M. RENON (à M. GALAND), Mme LUCOTTE (à M MONIER), Mme AZEVEDO (à M. LITAUDON),

Secrétaire de séance : Mme DESVIGNE

Election du secrétaire et du secrétaire adjoint

Monsieur le Maire désigne Geneviève DESVIGNE pour assurer les fonctions de secrétaire de séance qui sera assisté par Mme COULOMNIER, Directrice Générale des Services.

Compte-rendu de la précédente séance

Le compte rendu de la séance du 23 février 2023, adressé préalablement à l'assemblée, est soumis à approbation.

Compte-rendu des décisions du Maire prises par délégation :

DEC202308 FINANCES Signature d'un devis pour l'agrandissement d'une plateforme de stationnement d'une grue aux Frères Maristes

DEC202309 Mise à disposition de la salle Michel Channac au Comité du Concours Agricole

DEC202310 Mise à disposition de la salle Max Favalelli au Comité du Concours Agricole

DEC202311 Mise à disposition du marché couvert au Comité du Concours Agricole

DEC202312 FINANCES Contrat de service infrastructure maintenance de l'Hôtel de Ville (1er février 2023- 31 janvier 2024)

DEC202313 Mise à disposition des installations du Stade de Mauregard à l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Allier

DEC202314 Mise à disposition des installations de la salle omnisports au Lycée Jean Monnet d'Yzeure

DEC202315 Location d'un garage rue Louis Bonjon à Varennes-sur-Allier renouvellement

DEC202316 Règlement du sinistre du 26 juillet 2022 (bus loué par la Commune)

DEC202317 renouvellement adhésion Fédération Française des Villages Etapes

DEC202318 Mise à disposition des installations de la Salle Omnisports au Service Régional du sport scolaire

DEC202319 Vérifications techniques et réglementaires des équipements vérification des matériels de cuisson, levage, compresseur, harnais et sangles, EPI à usage spécifique, échafaudages et échelles

DEC202320 Contrat de maintenance réglementaire pour la porte automatique coulissante de l'hôtel de ville

DEC202322 Mise à disposition du marché couvert et de l'abreuvoir au Basket Club Varennois

FINANCES / Compte de Gestion - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du Budget principal de la Ville.

FINANCES / Compte Administratif - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022 du Budget principal de la Ville et donne quitus au Maire pour sa gestion en 2022.

FINANCES / Compte de Gestion - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du Budget annexe de l'assainissement.

FINANCES / Compte Administratif - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022 du Budget annexe de l'assainissement et donne quitus au Maire pour sa gestion en 2022.

FINANCES / Compte de Gestion - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2022 du Budget annexe de l'eau.

FINANCES / Compte Administratif - Budget eau

Le conseil, à l'unanimité, approuve le compte administratif 2022 du Budget annexe de l'eau et donne quitus au Maire pour sa gestion en 2022.

FINANCES / Affection résultat - Budget ville

Le conseil, à l'unanimité, décide d'effectuer une reprise des résultats de clôture 2022 et de les affecter au Budget Principal 2023 comme suit :

- Inscription d'une part du résultat de fonctionnement à hauteur de de 368 170,29 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés ») qui se décompose ainsi :
 - o Comblement du déficit d'investissement : 368 170,29 € ;
 - o Besoin de financement nouvelles opérations : 0 € ;
- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2022 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 731 505,00 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »);
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2022 de 198 642,50 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

FINANCES / Affection résultat - Budget assainissement

Le conseil, à l'unanimité, décide d'effectuer une reprise des résultats de clôture 2022 et de les affecter au Budget annexe de l'assainissement 2023 comme suit :

- Inscription du résultat de fonctionnement à hauteur de 66 833,53 € en section d'investissement pour couvrir le déficit (recette au compte 1068 « excédents de fonctionnement capitalisés »).

- Report du solde du résultat cumulé de la section fonctionnement 2022 pour alimenter la section de fonctionnement à hauteur de 0 € (recette au compte 002 « résultat de fonctionnement reporté »);
- Report du résultat cumulé de la section d'investissement 2022 de 252 633,74 € (dépense au compte 001 « résultat d'investissement reporté »).

FINANCES / Vote du Budget Primitif de la ville 2023

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2023, arrêtée en dépenses et en recettes à 3 329 698 euros et par chapitres, la section de fonctionnement du budget primitif - budget général de la Ville pour l'année 2023, arrêtée en dépenses et en recettes à 5 003 991 euros.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	1 856 151
012 CHARGES DE PERSONNEL	2 507 055
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	330
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	417 221
66 CHARGES FINANCIERES	53 068
67 CHARGES EXCEPTIONNELLES	0
68 DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	0
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	23 996
042 OPERATIONS D'ORDRE	146 070
TOTAL DEPENSES	5 003 991

RECETTES

CHAPITRE	BP 2023
002 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	731 505
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	364 790
73 IMPOTS ET TAXES	3 046 402
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	652 294
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	209 000
76 PRODUITS FINANCIERS	0
77 PRODUITS EXCEPTIONNELS	0
042 OPERATIONS D'ORDRE	0
TOTAL RECETTES	5 003 991

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

	CHAPITRE	BP 2023
20	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	149 703
21	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	2 054 855
23	IMMOBILISATIONS EN COURS	602 483
16	EMPRUNTS	308 813

TOTAL DES DEPENSES	3 329 698
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	198 643
020 DEPENSES IMPREVUES	0
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	0
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENTS VERSEES	15 201

RECETTES

CHAPITRE	BP 2023
10 DOTATIONS ET RESERVES	534 450
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 697 276
16 EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES	927 906
28 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	146 070
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	23 996
TOTAL RECETTES	3 329 698

FINANCES / Subvention d'équipement au Budget annexe de l'assainissement

Le conseil, à l'unanimité, approuve le versement d'une subvention d'équipement de 15 201 € sur le budget annexe 2023 de l'assainissement.

FINANCES / Vote du Budget Primitif de l'assainissement 2023

Le conseil, à l'unanimité, approuve par chapitres, la section d'investissement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2023, arrêtée en dépenses et en recettes à 550 571 euros et par chapitres, la section de fonctionnement du budget annexe de l'Assainissement pour l'année 2023, arrêtée en dépenses et en recettes à 134 321 euros

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DEPENSES

DEI ENGES	
CHAPITRE	BP 2023
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 450
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	1 350
66 CHARGES FINANCIERES	10 469
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	58 992
042 OPERATIONS D'ORDRE	60 060
TOTAL DEPENSES	134 321

RECETTES

CHAPITRE	BP 2023
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	0
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE	110 000
042 OPERATIONS D'ORDRE	24 321
TOTAL RECETTES	134 321

SECTION D'INVESTISSEMENT

DEPENSES

CHAPITRE	BP 2023
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	43 534
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	35 516
16 EMPRUNTS	35 082
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	0
040 OPERATIONS D'ORDRE	24 321
041 OPERATIONS D'ORDRE INTERNES A L'INVESTISSEMENT	159 484
001 DEFICIT D'INVESTISSEMENT REPORTE	252 633
TOTAL DES DEPENSES	550 571

RECETTES

CHAPITRE	BP 2023
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	155 201
16 EMPRUNTS & DETTES ASSIMILEES	0
106 RESERVE	66 833
45 OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS	50 000
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	58 992
040 OPERATIONS D'ORDRE	60 060
041 OPERATIONS D'ORDRE INTERNES A L'INVESTISSEMENT	159 484
TOTAL RECETTES	550 571

FINANCES /Subventions associations 2023

Le conseil, à l'unanimité, décide d'attribuer, pour l'année 2023, les subventions désignées ci-après :

Associations Sportives Affiliées	
Amicale Gymnique Varennoise	2 850,00 €
ASV Football	5 730,00 €
ASV Rugby	3 950,00 €
Basket-Club Varennois	2 480,00 €
Ecole d'Arts Martiaux	2 000,00 €
Handball Varennes Saint-Pourçain	770,00 €
Jeunes et Yoga	320,00 €

Pétanque varennoise	700,00 €
Ping Pong Varennois	170,00 €
Tennis	1 250,00 €
Union Cycliste Varennes Saint-Pourçain	1 100,00 €
Yoga pour tous	380,00 €
Cuu Mon Viet Vo Dao	170,00 €
Associations Sportives Scolaires	
AS Lycée	150,00 €
Associations Sportives de loisirs	
Va-Running sur Allier	400,00 €
Retraite Sportive Varennoise	440,00 €
Varennes Cyclo	240,00 €
Varennes Forme	500,00 €
Varennes Badminton club	440,00 €
La boule varennoise	170,00 €

Associations non sportives	
Académie d'Art Jean-Pierre Perrin	350,00 €
Chorale Gens du Pays	140,00 €
Loisirs et Culture	970,00 €
Société Musicale	4 500,00 €
Sangana	150,00 €
Zanzib' Art	300,00 €
Ensemble et Solidaires UNRPA	1 090,00 €
Ateliers Passions Partagées	600,00 €
Donneurs de Sang	190,00 €

Restaurants du Cœur	150,00 €
Secours catholique	150,00 €
Secours Populaire	150,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers	500,00 €
Association des Ecoles Varennoises	550,00 €
C.O.S du personnel de la ville	2 200,00 €
Comité des Fêtes	4 500,00 €
Maison des Lycéens du LP Val d'Allier	200.00 €
Associations Patriotiques	
ACPG-CATM	160,00 €
AGMG-AC-AFN	
	160,00 €
Médaillés Militaires	160,00 €
Souvenir Français	160,00 €
Subventions exceptionnelles	3
Amicale gymnique Varennoise	300,00 €
ASV Rugby	400,00 €
Pétanque Varennoise	300,00 €
Union cycliste	500,00 €
VA RUNNING	400,00 €
AS lycée	350,00 €
Varennes cyclo	500,00 €
Varennes badminton	130,00 €
La boule varennoise	106,00 €
Subventions coopératives scola	ires
Coopérative école Les 2 Erables	223,96 €
Coopérative école Les 2 Erables	552,20 €
Coopérative école Les 4 Vents	203,60 €

Coopérative école Les 4 Vents	502,00€
Coopérative école G. Sand	2 841,60 €
Subventions différents or	ganismes
Concours de la résistance	50,00 €
AFM Allier	300,00€
Brocante basket club	700,00€
Comité des fêtes	500,00€
Comité concours agricole	12 000,00 €

FINANCES /Vote du taux d'imposition

Le conseil, à l'unanimité, décide de fixer le taux d'imposition de chacune des taxes, pour l'année 2023, de la manière suivante :

- Taxe sur le foncier bâti: 38,20 %;
- Taxe sur le foncier non bâti : 37,72 %;
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 12,47 %.

FINANCES /Transfert de compétences à la communauté de communes de la compétence « financement du contingent du SDIS de l'Allier »

Le conseil, à l'unanimité, approuve la prise de la compétence communautaire supplémentaire « financement du contingent du SDIS de l'Allier » portant exclusivement sur les dépenses relatives aux contributions obligatoires au SDIS de l'Allier, hors dépenses d'investissement, par la Communauté de communes Entr'Allier Besbre et Loire en lieu et place des communes membres, à partir du 1er janvier 2023 et autorise le Maire ou son représentant à notifier la présente délibération à la Communauté de communes et à signer tout document se rapportant à l'affaire.

FINANCES / Protocole d'accord transactionnel avec l'entreprise COLAS

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes du protocole transactionnel entre la ville et la société COLAS et autorise le maire ou son représentant à le signer.

<u>COMMANDE PUBLIQUE / Adhésion au groupement de commande créé par la Communauté de communes</u> Entr'Allier, Besbre et Loire

Le conseil, à l'unanimité, décide d'adhérer au groupement de commandes mis en place par la Communauté de communes Entr'Allier, Besbre et Loire, approuve les termes de la convention constitutive de groupement de commandes et autorise le Maire ou son représentant à signer ladite convention et tous documents relatifs à ce groupement de commandes.

TRAVAUX / Avenant n°8 pour le marché de travaux des Frères Maristes – Lot 12 Courants forts et faibles, Désenfumage

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes l'avenant n°8 portant sur le lot 12 au marché de travaux pour la reconversion du bâtiment des Frères Maristes et autorise le Maire ou son représentant à le signer.

TRAVAUX / Convention pour la réalisation de prestations de services entre la communauté de commune Entr'Allier Besbre et Loire et la commune de Varennes sur Allier

Le conseil, à l'unanimité, approuve les termes de la convention pour la réalisation de prestations de services entre la ville et la communauté de commune Entr'Allier Besbre et Loire et autorise le Maire ou son représentant à la signer.

RESSOURCES HUMAINES / Tableau des postes

Le conseil, à l'unanimité, approuve la mise à jour du tableau des postes.

<u>RESTAURANT / Passation d'un marché de fourniture et de livraison de produits alimentaires pour le restaurant municipal – Modification de la délibération du 13 décembre 2022</u>

Le conseil, à l'unanimité, approuve la modification de la délibération du 13 décembre 2022 relative à la passation d'un marché de fourniture et de livraison de produits alimentaires pour le restaurant municipal pour y inscrire le montant de chaque lot.

ACTION SOCIALE / Cotisations CNAS pour les agents retraités de la collectivité

Le conseil, par 24 voix pour et 3 abstentions, décide de ne plus cotiser au CNAS pour les agents retraités ayant plus de 70 ans.

Le Maire,

Røger LITAUDON

